

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.1 Environnement sociopoliticoéconomique
(stimulateur)

ISP-1001-1 Collecte d'information scolaire et
professionnelle

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.1 Environnement sociopoliticoéconomique
(stimulateur)

ISP-1001-1 Collecte d'information scolaire et
professionnelle

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0795

ISBN 2-550-35149-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	3
	3.1 Notions	3
	3.2 Habiletés	4
4	Tableau des pondérations	5
5	Justification des contenus et de leur pondération	6
6	Comportements observables	7
7	Spécifications de l'épreuve	8
	7.1 Type d'épreuve	8
	7.2 Type de résultat	8
8	Références bibliographiques	9

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.1.1 : Environnement sociopoliticoéconomique (stimulateur)

COURS : ISP-1001-1 Collecte d'information scolaire et professionnelle

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours *ISP-1001-1 Collecte d'information scolaire et professionnelle*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant la dimension physique, intellectuelle et émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle », ainsi que de la globalité de l'adulte.	1. L'évaluation doit avoir une portée multi-dimensionnelle pour faire état d'une formation globale de la personne qui soit qualifiante pour l'ensemble des objectifs du cours <i>ISP-1001-1 Collecte d'information scolaire et professionnelle</i> .
2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde.	2. L'évaluation permet de vérifier l'autonomie de l'adulte et sa stabilité dans ses comportements lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation et de transfert dans un contexte d'insertion professionnelle et d'interaction avec l'environnement.
3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement.	3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et d'évaluer ses capacités à les exploiter.
4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution.	4. L'évaluation permet de vérifier la connaissance qu'a l'adulte du marché du travail qui évolue constamment et, par conséquent, son parcours professionnel à remettre en question.
5. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui favorise une intégration réussie dans le monde des études et du travail* » plus spécialement en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses capacités.	5. L'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre les capacités de l'adulte et son choix de formation.

NOTE 1 : Ce sont les orientations 1 et 5 qui prédominent dans le cours *ISP-1001-1 Collecte d'information scolaire et professionnelle*.

NOTE 2 : Les comportements du domaine socioaffectif précisés à la section « Plan de mise en situation » du cours ont été exploités en fonction de leurs incidences sur le domaine cognitif.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

3 CONTENU

3.1 Notions

Phase 1 Sensibilisation à la collecte d'information scolaire et professionnelle

- Secteurs d'activité économique
- Programmes gouvernementaux d'aide à la main-d'oeuvre
- Composantes du système scolaire et des services d'accueil et d'aide
 - ordres d'enseignement
 - formation générale
 - formation professionnelle
 - services d'orientation et d'information scolaire et professionnelle
- Outils et lieux de recherche d'information
 - Centre Travail-Québec (CTQ)
 - Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM)
 - Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS)
 - bibliothèques
 - chambres de commerce
 - Centre local d'employabilité (CLE)
 - Centre local de développement (CLD)
 - etc.
- Modes d'utilisation des sources d'information
- Méthodes de collecte d'information

Phase 2 Exécution d'une recherche

- Sources d'information
 - Classification nationale des professions (CNP)
 - Répertoire informatisé de données relatives à l'information scolaire et professionnelle (système REPÈRES)
 - Service d'accueil et de référence aux adultes (système AREF)
 - monographies
 - etc.
- Outils et sources d'information pour l'exécution d'une recherche sur un métier
- Exigences scolaires et professionnelles relatives à l'exercice d'un métier

Phase 3 Résultats d'une recherche

- Résultats d'une recherche sur un métier
- Commentaires et réactions sur la démarche de recherche effectuée

3.2 Habiletés

- **Connaître :**

Capacité à définir, repérer, désigner des caractéristiques sur des secteurs d'activité économique, des programmes gouvernementaux d'aide à la main-d'oeuvre, des services d'accueil et de référence en milieu scolaire (formation générale et formation professionnelle) et des sources pouvant répondre à des besoins précis d'information.

- **Comprendre :**

Capacité à distinguer des modes d'utilisation des sources d'information scolaire et professionnelle et à illustrer des méthodes de collecte d'information.

- **Appliquer :**

Capacité à employer et à choisir des outils et différentes sources d'information afin de mener à bien une collecte d'information portant sur les exigences scolaires et professionnelles particulières à un métier.

- **Synthétiser :**

Capacité à produire un résumé sur les découvertes faites au cours d'une recherche relative à un métier.

- **Évaluer :**

Capacité à juger des résultats d'une démarche de recherche.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Phase 1 Sensibilisation à la collecte d'information scolaire et professionnelle	Phase 2 Exécution d'une recherche	Phase 3 Résultats d'une recherche
Habiletés	44 %	38 %	18 %
Connaître 24 %	<ul style="list-style-type: none"> . Secteurs d'activité économique . Programmes gouvernementaux d'aide à la main-d'oeuvre . Composantes du système scolaire, services d'accueil et d'aide . Outils et lieux de recherche d'information (1) 24 %		
Comprendre 20 %	<ul style="list-style-type: none"> . Modes d'utilisation des sources d'information . Méthodes de collecte d'information (2) 20 %		
Appliquer 38 %		<ul style="list-style-type: none"> . Outils et sources d'information . Exigences scolaires et professionnelles (3) 38 %	
Synthétiser 10 %			<ul style="list-style-type: none"> . Résultats d'une recherche (4) 10 %
Évaluer 8 %			<ul style="list-style-type: none"> . Démarche de recherche effectuée (5) 8 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le « Plan de mise en situation » proposé dans le cours ISP-1001-1 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

Notions		Habiletés	
Sensibilisation à la collecte d'information scolaire et professionnelle	44 %	Connaître Comprendre	24 % 20 %
Exécution d'une recherche	38 %	Appliquer	38 %
Résultats d'une recherche	18 %	Synthétiser Évaluer	10 % 8 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

Phase 1 Sensibilisation à la collecte d'information scolaire et professionnelle

- | | | |
|--|-----------|--|
| 6 % | 1) | À partir des trois secteurs d'activité économique, définir la principale caractéristique de chacun d'eux. |
| 4 % | | Parmi plusieurs programmes d'aide à la main-d'oeuvre, en désigner deux qui relèvent du gouvernement provincial. |
| 6 % | | À partir des services d'accueil et d'aide en milieu scolaire, repérer un service qui correspond à la formation générale et un service qui correspond à la formation professionnelle. |
| 8 % | | À partir de mises en situation liées à des besoins précis d'information, désigner deux outils ou deux lieux de recherche d'information pouvant le mieux répondre à ces besoins. |
| 14 % | 2) | À partir de mises en situation, distinguer un mode d'utilisation distinct pour deux sources d'information scolaire et professionnelle. |
| 6 % | | À partir d'une mise en situation dans laquelle une personne doit utiliser des sources d'information variées, illustrer deux méthodes de collecte d'information convenant à sa recherche de renseignements. |
| Phase 2 Exécution d'une recherche | | |
| 18 % | 3) | À partir de l'intérêt personnel exprimé pour une profession, employer trois outils ou sources d'information pour mener à bien une recherche sur un métier. |
| 20 % | | En considérant la même profession qu'à l'étape précédente, choisir dans la CNP ou dans REPÈRES les renseignements relatifs à cinq exigences scolaires ou professionnelles liées à cette profession. |
| Phase 3 Résultats d'une recherche | | |
| 10% | 4) | À partir des résultats de la même recherche qu'à l'étape précédente, produire un résumé. |
| 8 % | 5) | En considérant la même recherche qu'à l'étape précédente et à l'aide de deux critères, juger des résultats de sa propre démarche de recherche. |

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale.

L'épreuve peut se dérouler en plusieurs séances et ne doit pas dépasser 90 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

